LDC Lutte de Classes éducation
166 cours Berriat - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 09 67 76 / 06 95 13 30 70
syndicat@ldc-education.org
https://ldc-education.org

Grenoble, le 7 septembre 2025

Objet : préavis de grève pour la période du 12 septembre 2025 au 15 mars 2026

Monsieur le Recteur de l'académie Grenoble,
Mesdames et Messieurs les DASEN de l'Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie

Notre syndicat Lutte de classe - éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant, du 12 septembre 2025 au 15 mars 2026, l'ensemble des personnels du secteur de l'éducation (titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, et incluant les personnels administratifs, sociaux et de santé) employés par le ministère de l'Éducation nationale ou les collectivités territoriales.

Voici nos revendications :

- **Contre la guerre sociale déclarée par les gouvernements Macron et ses ministères, contre le réarmement et l'austérité ; pour la justice sociale, le rétablissement des droits sociaux (chômage, santé, famille) et leur extension.**
- **Pour l'abrogation de toutes les réformes néolibérales (des lycées et du Bac, Parcoursup, Choc des savoirs, lois Rilhac, travail, immigration et sécurité globale, etc) et contre celles annoncées (menace sur le statut de fonctionnaire, modifications des missions des AED et AESH, port de l'uniforme, etc)**
- **Contre toute répression policière, juridique ou administrative des militants syndicaux, pour le respect des droits syndicaux, de grève (et le paiement des jours de grève), de manifestation, de liberté d'expression.**
- **Pour que tous les postes soient pourvus, et avec des personnels formés. Contre la gestion managériale inspirée du nouveau management public.**
- **Pour la titularisation sans conditions de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires, contre la limitation des CDIsations.**
- **Pour le rétablissement des moyens supprimés dans l'éducation depuis 20 ans (donc contre les dotations des établissements en diminution), notamment dans l'éducation prioritaire, l'enseignement professionnel et l'enseignement spécialisé ; ainsi que des postes de remplacement.**
- **Pour des conditions de travail bien-traitantes, dont le respect des droits des agents, la diminution du temps de travail et des effectifs en classe (donc contre les fermetures de classe). Contre une administration maltraitante : contre le refus des demandes d'autorisations d'absence de droit, pour des autorisations d'absence de droit avec plein traitement en cas de maladie, pour examens et rendez-vous médicaux, pour les agents ou leurs enfants.**
- **Contre le Pacte, pour une réelle augmentation salariale (sans contrepartie de travail supplémentaire), des droits au chômage et des retraites, notamment en urgence les bas salaires et petites retraites, pour aller vers l'égalité salariale.**
- **Contre « l'enseignement à distance » ou « assisté » par IA, qui n'est pas de l'enseignement**
- **Contre toute mesure discriminante au travail**

Afin qu'aucune ambiguïté ne permette de faire pression sur les personnels grévistes, nous vous demandons avec insistance de bien vouloir en aviser toutes les directions des personnels concernées.

En vous priant de croire, Madame la Rectrice d'académie, à notre attachement au service public d'éducation.
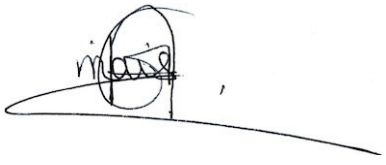
Pour Lutte de Classes – éducation,
La co-secrétaire du syndicat,
Anaïs GIORDANO